

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03435

Numéro SIREN : 518 312 392

Nom ou dénomination : SAS DE LEPANTE

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2018 sous le numéro de dépôt 38838



Bilan actif

SAS DE LEPANTE

GREFFE TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE NANTERRE  
- 9 OCT. 2018  
DEPOT N° 38838.

N° SIRET: 51831239200021

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert comptable

Actif		Exercice au 31/12/2017			Exercice précédent au 31/12/2016	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)	455 639	221 698	233 941	265 919
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	<b>455 639</b>	<b>221 698</b>	<b>233 941</b>	<b>265 919</b>
		Terrains				
		Constructions				
Immobilisations financières	Inst. techniques, mat. out. industriels	1 326	222	1 103	503	
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>	<b>1 326</b>	<b>222</b>	<b>1 103</b>	<b>503</b>	
	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	10 997		10 997	10 997	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL</b>	<b>10 997</b>		<b>10 997</b>	<b>10 997</b>	
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>467 962</b>	<b>221 921</b>	<b>246 041</b>	<b>277 419</b>	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
	Créances	Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		<b>TOTAL</b>				
	Divers	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Clients et comptes rattachés	2 667		2 667	1 916
		Autres créances	1 751 019		1 751 019	1 674 175
	Divers	Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL</b>		<b>1 753 686</b>		<b>1 753 686</b>	<b>1 676 091</b>	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)						
Divers	Instruments de trésorerie	5 422		5 422	32 226	
	Disponibilités	5 422		5 422	32 226	
	<b>TOTAL</b>	<b>5 422</b>		<b>5 422</b>	<b>32 226</b>	
Charges constatées d'avance		604		604	441	
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>1 759 713</b>		<b>1 759 713</b>	<b>1 708 759</b>	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>2 227 675</b>	<b>221 921</b>	<b>2 005 754</b>	<b>1 986 179</b>	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations					
	Stocks					
	Créances clients					

Édité à partir de Loop V3.7.9

*Carly's Cerber*

## SAS DE LEPANTE

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert comptable

<b>Passif</b>		Au 31/12/2017	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation Ecart d'équivalence Réserves Réserve légale Réserves statutaires Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau Résultats antérieurs en instance d'affectation Résultat de la période (bénéfice ou perte) Situation nette avant répartition Subvention d'investissement Provisions réglementées	100 000 )	100 000	
		100 000	100 000	
		10 000	9 720	
		199 445	184 671	
		18 834	15 053	
		328 280	309 445	
	<b>Total</b>	<b>328 280</b>	<b>309 445</b>	
	Aut. fonds propres	Titres participatifs Avances conditionnées		
		<b>Total</b>		
	Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
<b>Total</b>				
Dettes	Emprunts et dettes assimilées Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3)			
		1 672 116	1 670 598	
	<b>Total</b>	<b>1 672 116</b>	<b>1 670 598</b>	
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie	4 209 826	4 826 1 309	
	<b>Total</b>	<b>5 035</b>	<b>6 135</b>	
	Produits constatés d'avance	322	322	
	<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>1 677 474</b>	<b>1 676 733</b>	
	Écarts de conversion passif			
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 005 754</b>	<b>1 986 179</b>	
Crédit-bail immobilier Crédit-bail mobilier Effets portés à l'escompte et non échus Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs	8 275 1 669 198	7 733 1 669 000		

## SAS DE LEPANTE

Périodes 01/01/2016 31/12/2016 Durées 12 mois  
 01/01/2017 31/12/2017 12 mois

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	71 783		71 783	78 395
	Chiffre d'affaires net	71 783		71 783	78 395
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			13 615	12 839	
Autres produits			1	1	
		Total		85 400	91 236
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			22 316	26 575
	Impôts, taxes et versements assimilés			11 542	17 279
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	32 400	32 321
		• sur actif circulant	provisions		
Autres charges	• pour risques et charges				
		Total		66 261	76 183
		Résultat d'exploitation		A	19 138
Opérations communes	Bénéfice attribué ou perte transférée				15 053
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		Total			
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		Total			
		Résultat financier		D	
		RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E	19 138
					15 053



# Compte de résultat

## SAS DE LEPANTE

Périodes 01/01/2016 31/12/2016 Durées 12 mois  
 01/01/2017 31/12/2017 12 mois

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total			
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	304	
Total		304	
Résultat exceptionnel		F	
		-304	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>18 834</b>	<b>15 053</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



**KPMG Entreprises**  
**Bureau de Nantes**  
7 bd Einstein  
BP 41125  
44311 NANTES CEDEX 3  
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10  
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 12  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# SAS DE LEPANTE

**Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

12 mars 2018



## Table des matières

1	Faits majeurs	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Tableau des immobilisations	3
2.1.2	Tableau des amortissements	3
2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Immobilisations financières	3
2.1.6	Créances	1
2.1.7	Comptes de régularisation	1
2.2	Passif	2
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	2
2.2.2	Capital	2
2.2.3	Dettes	3
3	Autres informations	4
3.1.1	Honoraires comptabilisés au titre du commissaire aux comptes :	4



**SAS DE LEPANTE**  
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

KPMG Entreprises  
12 mars 2018

## **1 Faits majeurs**

### **1.1 Evènements principaux de l'exercice**

Néant.

### **1.2 Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par le règlement ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir la liasse fiscale.

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir la liasse fiscale.

#### 2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

##### 2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Usufruit	Linéaire	12 à 15 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

#### 2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

##### 2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

#### 2.1.5 Immobilisations financières

##### 2.1.5.1 Titres de filiales et participations

— Liste des filiales et participations



**SAS DE LEPANTE**  
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

KPMG Entreprises  
12 mars 2018

*Tableau page suivante.*



**SAS DE LEPANTE**  
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

KPMG Entreprises  
12 mars 2018

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
<b>1. Filiale (à détailler) (+50 % du capital détenu par la société)</b>										
SCI BEL AIR	1 000	-72 419	99.9%	999	324 791 €		81 183	19 579	0	
SCI DU BOIS	10 000	-229 671	99.98 %	9 998	1 105 698 €		62 400	442	0	
										-

Aucune provision n'a été constatée sur les titres de participation de la SCI Bel Air et de la SCI Du Bois, compte tenu de l'activité immobilière des sociétés.



## 2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 2.1.6.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir la liasse fiscale.

Les créances liées à des participations ou des sociétés en usufruit s'élèvent au 31 décembre 2016 à :

SCI BEL AIR : compte courant de	324 791 €
SCI JOFFRE : compte courant de	153 276 €
SCI HORIZON : compte courant de	107 822 €
SCI DU BOIS : compte courant de	1 105 698 €
SCI LA CHAPERONNIERE : compte courant de	58 911 €

## 2.1.7 Comptes de régularisation

### 2.1.7.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation.



## 2.2 Passif

### 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	100 000	-	-	100 000
Primes, réserves	194 392	15 053	-	209 445
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	15 053	18 835	15 053	18 835
<b>Total</b>	<b>309 445</b>	<b>33 888</b>	<b>15 053</b>	<b>328 280</b>

### 2.2.2 Capital

#### 2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 100 000 actions de 1 euro de valeur nominale. Il n'y a eu aucun mouvement au cours de l'exercice.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	100 000	100 000
Mouvements : .....		
Position fin de l'exercice	100 000	100 000



## 2.2.3 Dettes

### 2.2.3.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir la liasse fiscale.

### 2.2.3.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 539
Dettes fiscales et sociales	
Total	2 539



**SAS DE LEPANTE**  
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

KPMG Entreprises  
12 mars 2018

### **3 Autres informations**

#### **3.1.1 Honoraires comptabilisés au titre du commissaire aux comptes :**

Les honoraires comptabilisés au titre de la mission du commissaire aux comptes pour l'exercice 2017 s'élèvent à 810 € TTC.



**DE LEPANTE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 100.000 €**

25 rue du Bois de Boulogne  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

SIRET n° 518 312 392 00039

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE 2017**

EXPERTISE COMPTABLE – CONSEIL – FISCALITÉ – SOCIAL – COMMISSARIAT AUX COMPTES – EXPERTISE DE JUSTICE - FORMATION



■ **PGA** 1 rue des Montgolfières - 44120 VERTOU - contact@pga-nantes.fr - Tél. 02 40 34 53 23 - Fax 02 40 34 92 42  
S.A.R.L. au capital de 222.000 euros inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et membre  
de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes - R.C.S. Nantes B 447 675 422

**DE LEPANTE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 100.000 €**

25 rue du Bois de Boulogne – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

SIRET n° 518 312 392 00039

Aux associés,

## 1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DE LEPANTE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.**

## 2 - Fondement de l'opinion

### 2.1 - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2.2 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### 3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

### 5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre présidente.

## 6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à VERTOU, le 13 juin 2018.

**Pour PGA,**  
commissaire aux comptes

  
**ÉRIC GIRARDEAU**  
associé signataire

## **ANNEXE**

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**PGA**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**DE LEPANTE  
EXERCICE 2017**

**COMPTES DE L'EXERCICE CLOS**

**LE 31 DECEMBRE 2017**

## SAS DE LEPANTE

N° SIRET : 51831239200021

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert comptable

Actif		Exercice au 31/12/2017			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2016	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	455 639	221 698	233 941	265 919
		Fonds commercial (1)				
	Immobilisations corporelles	Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL	455 639	221 698	233 941	265 919	
	Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels		1 326	222	1 103	503	
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	1 326	222	1 103	503	
	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	10 997		10 997	10 997	
	Créances rattachées à des participations					
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
TOTAL	10 997		10 997	10 997		
Total de l'actif immobilisé		467 962	221 921	246 041	277 419	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises					
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances <sup>(3)</sup>	Clients et comptes rattachés	2 667		2 667	1 916	
	Autres créances	1 751 019		1 751 019	1 674 175	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL	1 753 686		1 753 686	1 676 091		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités	5 422		5 422	32 226		
TOTAL	5 422		5 422	32 226		
Charges constatées d'avance		604		604	441	
Total de l'actif circulant		1 759 713		1 759 713	1 708 759	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		2 227 675	221 921	2 005 754	1 986 179	
Renvois :		(1) Dont droit au bail				
		(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
		(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

SAS DE LEPANTE

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert comptable

Passif		Au 31/12/2017	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 100 000 )	100 000	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			
	Ecart de réévaluation			
	Ecart d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	10 000	9 720	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	199 445	184 671	
	Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	18 834	15 053		
Situation nette avant répartition	328 280	309 445		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>Total</b>	<b>328 280</b>	<b>309 445</b>	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	<b>Total</b>			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	<b>Total</b>			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 672 116	1 670 598	
		<b>Total</b>	<b>1 672 116</b>	<b>1 670 598</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
	Dettes fiscales et sociales	4 209	4 826	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	826	1 309	
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
	<b>Total</b>	<b>5 035</b>	<b>6 135</b>	
Produits constatés d'avance	322			
	<b>Total des dettes et des produits constatés d'avance</b>	<b>1 677 474</b>	<b>1 676 733</b>	
Écart de conversion passif				
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 005 754</b>	<b>1 986 179</b>	
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	8 275	7 733	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	1 669 198	1 669 000		
(3) dont emprunts participatifs				

## SAS DE LEPANTE

Périodes 01/01/2016 31/12/2016 Durées 12 mois  
01/01/2017 31/12/2017 12 mois

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	71 783		71 783	78 395
	Chiffre d'affaires net	71 783		71 783	78 395
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			13 615	12 839
	Autres produits			1	1
Total				<b>85 400</b>	<b>91 236</b>
Charges d'exploitation (2)	Marchandises   Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements   Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			22 316	26 575
	Impôts, taxes et versements assimilés			11 542	17 279
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations • sur immobilisations   amortissements			32 400	32 321
	d'exploitation • sur actif circulant   provisions				
Autres charges			2	6	
Total				<b>66 261</b>	<b>76 183</b>
Résultat d'exploitation A				<b>19 138</b>	<b>15 053</b>
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total					
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total					
Résultat financier D					
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E</b>				<b>19 138</b>	<b>15 053</b>



# Compte de résultat

## SAS DE LEPANTE

Périodes 01/01/2016 31/12/2016 Durées 12 mois  
 01/01/2017 31/12/2017 12 mois

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	304	
	Total	304	
Résultat exceptionnel		F	-304
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
<b>BÉNÉFICE OU PERTE ( ± E ± F - G - H )</b>		<b>18 834</b>	<b>15 053</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



KPMG Entreprises  
Bureau de Nantes  
7 bd Einstein  
BP 41125  
44311 NANTES CEDEX 3  
France

Téléphone : +33 (0)2 28 24 10 10  
Télécopie : +33 (0)2 28 24 10 12  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# SAS DE LEPANTE

**Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

12 mars 2018

## Table des matières

1	Faits majeurs	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Tableau des immobilisations	3
2.1.2	Tableau des amortissements	3
2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Immobilisations financières	3
2.1.6	Créances	1
2.1.7	Comptes de régularisation	1
2.2	Passif	2
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	2
2.2.2	Capital	2
2.2.3	Dettes	3
3	Autres informations	4
3.1.1	Honoraires comptabilisés au titre du commissaire aux comptes :	4



## **1 Faits majeurs**

### **1.1 Evènements principaux de l'exercice**

Néant.

### **1.2 Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par le règlement ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir la liasse fiscale.

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir la liasse fiscale.

#### 2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

##### 2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Usufruit	Linéaire	12 à 15 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

#### 2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

##### 2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

#### 2.1.5 Immobilisations financières

##### 2.1.5.1 Titres de filiales et participations

— Liste des filiales et participations



**SAS DE LEPANTE**  
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

KPMG Entreprises  
12 mars 2018

*Tableau page suivante.*





**SAS DE LEPANTE**  
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

KPMG Entreprises  
12 mars 2018

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus Brute Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
<b>1. Filiale (à détailler) (+50 % du capital détenu par la société)</b>										
SCI BEL AIR	1 000	-72 419	99.9%	999	324 791 €		81 183	19 579	0	
SCI DU BOIS	10 000	-229 671	99.98 %	9 998	1 105 698 €		62 400	442	0	
										-

Aucune provision n'a été constatée sur les titres de participation de la SCI Bel Air et de la SCI Du Bois, compte tenu de l'activité immobilière des sociétés.



## 2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 2.1.6.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir la liasse fiscale.

Les créances liées à des participations ou des sociétés en usufruit s'élèvent au 31 décembre 2016 à :

SCI BEL AIR : compte courant de	324 791 €
SCI JOFFRE : compte courant de	153 276 €
SCI HORIZON : compte courant de	107 822 €
SCI DU BOIS : compte courant de	1 105 698 €
SCI LA CHAPERONNIERE : compte courant de	58 911 €

## 2.1.7 Comptes de régularisation

### 2.1.7.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation.



## 2.2 Passif

### 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	100 000	-	-	100 000
Primes, réserves	194 392	15 053	-	209 445
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	15 053	18 835	15 053	18 835
<b>Total</b>	<b>309 445</b>	<b>33 888</b>	<b>15 053</b>	<b>328 280</b>

### 2.2.2 Capital

#### 2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 100 000 actions de 1 euro de valeur nominale. Il n'y a eu aucun mouvement au cours de l'exercice.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	100 000	100 000
Mouvements : .....		
Position fin de l'exercice	100 000	100 000



## 2.2.3 Dettes

### 2.2.3.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir la liasse fiscale.

### 2.2.3.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 539
Dettes fiscales et sociales	
Total	2 539



### **3 Autres informations**

#### **3.1.1 Honoraires comptabilisés au titre du commissaire aux comptes :**

Les honoraires comptabilisés au titre de la mission du commissaire aux comptes pour l'exercice 2017 s'élèvent à 810 € TTC.

**SAS DE LEPANTE**  
S.A.S au capital de 100.000 €  
SIEGE SOCIAL : NEUILLY-SUR-SEINE (92200) 25, rue du BOIS DE BOULOGNE  
NANTERRE RCS 518 312 392

---

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 juin 2018**

### **PROCÈS-VERBAL DE DÉLIBÉRATION**

Les associés de la SAS DE LEPANTE se sont réunis en assemblée le 30 juin 2018 à 11 heures, au siège de la société, sur convocation du président.

Le commissaire aux comptes, a été convoqué à la présente réunion par lettre et est absent et excusé.

L'assemblée est présidée par la présidente : Madame Solène DESBUQUOIS

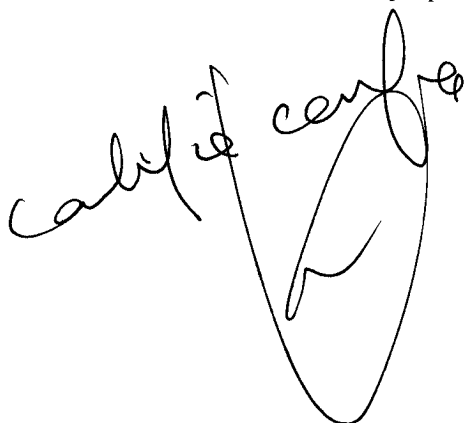
Les associés assistant à la réunion ont signé la feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.

L'assemblée réunissant 100.000 actions sur les 100.000 actions composant le capital de la société peut régulièrement délibérer.

Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017
- Le rapport de gestion du président
- Les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes et sur les conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du code de commerce.
- Le texte des résolutions proposées.

*calixte cerf*



Puis, il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation de ces comptes et conventions ;
- Affectation du résultat, prélèvement sur les autres réserves .

Lecture est ensuite donnée des rapports sur les comptes et les conventions réglementées. Les comptes annuels sont présentés.

Cette présentation faite, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

#### **PREMIÈRE RÉOLUTION – APPROBATION DES COMPTES**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 18.834 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve spécialement le montant global s'élevant à néant €, des dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### **DEUXIÈME RÉOLUTION – CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

L'assemblée générale déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

*Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.*

#### **TROISIÈME RÉOLUTION – AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Sur proposition du président, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

**Origine :**

- Résultat de l'exercice : ..... 18.834 €

**Affectation :**

- en totalité au poste « autres réserves » soit ..... 18.834 €

**Total** ..... **18.834 €** **18.834 €**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous informons que le montant global des revenus distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2014	0	0	0
31.12.2015	0	0	0
31.12.2016	0	0	0

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**QUATRIÈME RÉSOLUTION – POUVOIRS**

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de faire toutes formalités partout où besoin sera.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**CLÔTURE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et il a été dressé le présent procès-verbal

**LE PRÉSIDENT**

**SAS DE LEPANTE**  
S.A.S au capital de 100.000€  
SIEGE SOCIAL : NEUILLY-SUR-SEINE (92200) 25, rue du BOIS DE BOULOGNE  
NANTERRE RCS 518 312 392

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 juin 2018**

**AFFECTATION DU RÉSULTAT PROPOSÉE**

**TROISIÈME RÉSOLUTION – AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Sur proposition du président, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 de la manière suivante :

**Origine :**

- Résultat de l'exercice : ..... 18.834 €

**Affectation :**

- en totalité au poste « Autres réserves » soit ..... 18.834  
**Total** ..... **18.834 €** **18.834 €**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous informons que le montant global des revenus distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2014	0	0	0
31.12.2015	0	0	0
31.12.2016	0	0	0

**ADOPTION**

Cette résolution a été adoptée par l'assemblée générale annuelle des associés en date du 30 juin 2018